

HALIM BENATALLAH

«Le nombre des touristes sera faible cette année»

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères chargé de la Communauté algérienne à l'étranger, Halim Benatallah, a officiellement annoncé hier l'ouverture aux voyageurs du chapiteau de l'aéroport d'Oran et ce, aux fins de faciliter les formalités d'accueil, et d'éviter les longues attentes dans l'infrastructure aéroportuaire d'Oran. L'ouverture au public de ce joyau architectural, acquis dans le cadre des préparatifs du GNL16, est prévue pour dimanche prochain. Un retard dénoncé par Halim Benatallah. La nouvelle aérogare d'Oran d'une capacité d'accueil de 5 000 passagers/jour est fin prête depuis la 16^e Conférence internationale du gaz naturel, tenue en avril dernier à Oran. Cette structure équipée de 2 scanners a nécessité la mobilisation d'un budget de 9 millions d'euros. Sur un autre registre, et contrairement aux années précédentes, la saison estivale ne s'annonce pas aussi prometteuse. Le secrétaire d'Etat n'a pas caché son pessimisme quant au nombre de voyageurs devant fouler le sol algérien en net recul cette année. Le nombre de touristes (étrangers et nationaux), qui était auparavant de 500 000, sera, contre toute attente, en diminution, prévoit M. Benatallah, imputant cette éventuelle chute à des raisons économiques. Pour sa part, Air Algérie a pris ses responsabilités en facilitant les conditions d'accueil des voyageurs par le recrutement d'une cinquantaine de bagagistes.

Wahib Ait Ouakli

SAISON ESTIVALE

19 morts déjà par noyade !

LES PLAGES non autorisées enregistrent le plus grand nombre de noyades, selon les services de la Protection civile.

■ MERIAM SADAT

A un mois seulement du début de la saison estivale, la mer compte déjà ses premières victimes. Pas moins de 19 personnes ont, en effet, péri par noyade au niveau de différentes plages du littoral algérien depuis le début de la saison estivale.

Selon le bilan de la direction générale de la Protection civile, 20 personnes sont décédées par noyade dans des plages et 3 744 autres ont été sauvées et ce, durant la période allant du 1^{er} juin dernier au 3 juillet en cours.

Selon le commandant Farouk Achour, responsable du bureau d'information et de sensibilisation à la direction générale de la Protection civile, la plupart des victimes se sont noyées dans des plages interdites à la baignade. Leur nombre s'élève à 15 dont le dernier est mort mardi dernier à Oran. Les cinq autres victimes ont, quant à elles, péri dans des plages autorisées. Oran a, elle seule, enregistré cinq noyades, alors que trois ont eu lieu à Boumerdès et deux autres à Aïn Témouchent.

D'autre part, le bilan fait état également de l'enregistrement de 7 516 interventions. Ces dernières ont été effectuées par les services de la Protection civile au niveau des plages au moment où, selon le commandant Achour, le nombre total des estivants dénombrés a déjà



L'été ne fait que commencer et déjà près de 20 morts

dépassé les 7 200 000 personnes. Dans ce contexte, il a ajouté que 342 plages ont été autorisées cette année à la baignade, et 191 autres interdites. Toutefois, il est judicieux de rappeler que la surveillance des plages n'est assurée que de 08h00 à 19h00. Cela est-il suffisant ? Nombreux sont ceux qui fuient la foule et préfèrent se baigner tôt le matin ou tard le soir. Quelles mesures sont-elles prises

pour les protéger ? Aucune, en effet. Selon un responsable de la Protection civile, «il faut toute une logistique avec la mise en place de moyens humains et matériels pour assurer la surveillance des plages 24h/24».

Pour ce qui est de la baignade dans des plages interdites, le lieutenant Bernaoui de la Protection civile, a tenté d'expliquer ce phénomène dans une déclaration à

L'Expression. «Cela est en fait dû au sens de l'aventure de beaucoup de personnes ainsi qu'à l'absence de la culture préventive», a-t-il estimé. Selon lui, les plages sont interdites pour plusieurs raisons, entre autres, «l'absence de secours sur ces plages et la pollution». Il a ajouté que la plupart des plages interdites sont «des plages de proximité qui attirent nombre de familles à cause de leur promiscuité avec les quartiers populaires environnants».

Par ailleurs, le commandant Achour a tenu à mettre l'accent sur l'importance des actions de sensibilisation et de prévention qui sont organisées au niveau local par les services de la Protection civile.

Concernant les actions opérationnelles, il a souligné que toutes les plages ont fait l'objet de visites d'inspection et de contrôle par les commissions de wilayas composées de représentants locaux des différents services concernés. En plus de ces opérations, il a ajouté que des vérifications ont été opérées sur les équipements individuels et collectifs, ainsi que sur la mise en marche des équipements et moyens de sauvetage et d'intervention en mer.

M. S.